

COMMUNIQUE

Zones rurales : la « poly-vacance » organisée des services publics

Les interventions du chef de l'Etat dans le Cher auprès des élus locaux le 1^{er} février et lors de ses « vœux au monde rural » le 19 janvier 2011 illustrent les effets dévastateurs du plan d'austérité gouvernementale et des mesures de destruction des services publics des trois versants de la fonction publique en particulier sur les zones rurales françaises.

A l'issue des Assises des territoires ruraux, le 9 février 2010, il avait pourtant décrété l'urgence pour des interventions publiques dans les zones rurales devant faire face à des besoins immenses en termes économiques, d'emplois ou de désenclavement.

Du fait des suppressions d'effectifs et de services publics, d'aides sociales, d'aides à l'emploi, d'aides économiques dites de relance, ou encore de l'échelon administration du Département, le chef de l'Etat en appelle désormais à la « polyvalence des agents publics » et à un partage des missions publiques entre les secteurs public et privé.

Un agent du trésor public doit pouvoir distribuer le courrier et assister les élus locaux sur leurs projets d'équipements publics. Quant à ses missions, elles pourront être transférées aux commerçants du coin...

Alors que les besoins de la République sociale sont démontrés, de façon plus prégnante dans les zones rurales représentant 60% du territoire national, le refus dogmatique du gouvernement de s'intéresser aux recettes publiques conduit non seulement à ne pas y répondre mais à les aggraver par des politiques de rigueur dévastatrices pour les emplois, pour les salariés, pour les missions et les services publics (RGPP, loi HPST, réforme territoriale, changement de statut de la Poste, etc.).

C'est aussi un moyen pour le gouvernement de continuer sa casse du statut de la fonction publique et des droits des agents publics, tout en organisant le transfert des missions au privé. Entre 2007 et 2013, le gouvernement aura supprimé 2/3 des effectifs de l'Etat dans chaque département.

Cette « polyvalence » imposée aux rares agents publics encore présents symbolise la « poly-vacance » des missions publiques imposée à toutes les zones rurales.

Paris, le 3 février 2011

Contact :

Pascal PAVAGEAU, Secrétaire confédéral

☎ 01 40 52 84 45 - 📞 06 76 77 70 39

✉ pascal.pavageau@force-ouvriere.fr